



Association syndicale autorisée du
Parc de Maisons-Laffitte
13, avenue Cuvier, 78600 Maisons-Laffitte
Tél. : 01 39 62 01 50 - Fax : 01 39 62 66 22

2017

Du 15 janvier 2017 au 17 mars 2017

RAPPORT D'ACTIVITE DES GARDES DU PARC



41. - MAISONS-LAFFITTE
Entrée de l'Etablissement d'Entraînement de M. Frank Jay Gould

L'Abelle
Asulères

Jacky SECEROSKI

Chef des gardes

17/03/2017

RAPPORT D'ACTIVITE DES GARDES DU PARC

- Du 15 janvier 2017 au 17 mars 2017 -

I. MISSIONS GENERALES

1°) Police de la circulation dans le Parc

a) -Véhicules

- Avertissements pour infractions diverses-----40
Se répartissant comme suit :
 - Stationnement interdit sur trottoirs, banquettes, réserves boisées-----15
 - Stationnement unilatéral alterné non observé -----25
 - Stationnement des vans-----05
- Divers renseignements donnés aux automobilistes

b) -Piétons

- Observations aux piétons et cyclistes pour non respect des pelouses et des pistes.
- Renseignements donnés aux piétons égarés

c) -Animaux

-Chevaux de course

- Rappels à l'ordre pour les cavaliers circulant hors pistes cavalières, dans les réserves boisées et à proximité des écoles aux heures interdites.

-Chevaux de selle

- Remarques identiques que ci-dessus pour les cavaliers de chevaux de selle.
- Observations contre le non port des bombes

-Animaux domestiques

- Rappels à l'ordre concernant la divagation des animaux domestiques et les nuisances sonores provoquées par les aboiements des chiens.
- Participation à des recherches suite à la disparition de plusieurs chiens (à la demande des propriétaires)

2°) Missions diverses

- 30 plis ont été remis aux syndicats et de nombreux courriers ont été distribués aux diverses administrations.
- La distribution de la lettre du Parc n°75 a été distribuée entre le 10 mars et le 17 mars 2017.
- Un service de sécurité à la sortie de l'école de l'Ermitage avenue Montesquieu et avenue Wagram a été exercé.
- La carrière a été ouverte aux résidents du parc chaque samedi de 09 heures à 12 heures (information des habitants du parc sur les lieux de dépôts des déchets). Une surveillance a été renforcée aux abords de la carrière. Chaque soir, une vérification de la fermeture du portail a lieu.

- Le parking des vans a fait l'objet d'une surveillance particulière en prévention des vols et dégradations diverses. Une vérification et un recensement des vans présents a eu lieu le 28 février 2017.
- De nombreux stationnements aux points sensibles ont eu lieu (Avenue EGLE, avenue ALBINE, place MARINE, place COLBERT, place WAGRAM, place NAPOLEON et square LE KAIN)
- Nous avons signalé de nombreux dépôts d'immondices ou de déchets végétaux – Plusieurs avertissements ont été donnés.
- Des contacts fréquents avec les forces de police, de gendarmerie et de police municipale ont eu lieu (échanges de renseignements et demandes de concours réciproques).
- Diverses liaisons ont été effectuées.
- Nous avons régulièrement surveillé les résidences inoccupées. Des avis indiquant notre passage ont été déposés dans les boites aux lettres des propriétaires qui nous ont sollicités.

II. INTERVENTIONS ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Le 14 janvier 2017, nous constatons la présence d'un TAG sur un arbre qui se situe près d'un banc dans la réserve boisée entre les avenues VERGNIAUD et MANUEL près de la place MARINE.



- Du 13 au 15 janvier les sapins de Noël ont été collectés sur l'ensemble du Parc avec une calèche. Ceux-ci seront recyclés prochainement.



- Le 22 janvier une tentative de vol d'un véhicule a eu lieu avenue Jacques Laffitte. Le ou les auteurs ont cassé la vitre arrière du véhicule et se sont enfuis. La Police municipale a été avisée des faits.



- Du 15 janvier 2017 au 17 mars 2017 -

- Dans la nuit du 24 au 25 janvier, la pompe d'arrosage du bassin de la place du château a été descellée de son embase. Celle-ci a été réparée par les employés du Parc.



- Le 25 janvier, un cambriolage a eu lieu dans une habitation située au 1 avenue Foy. Le ou les auteurs ont pénétré dans la maison après avoir fracturé le volet et la porte d'entrée. Intervention d'une patrouille de la police municipale.



- Le 27 janvier, un accident matériel de la circulation s'est produit à l'angle des avenues Augereau / Wagram. Le conducteur a perdu le contrôle de son véhicule suite aux pluies verglaçantes tombées la nuit écoulée. Lors de la glissade le véhicule a percuté un arbre et l'a cassé.



- Le 1^{er} février un haut de cheminée en fibre de ciment (amiante) a été déposé dans la réserve à l'angle des avenues Lesage / Crébillon... Cette cheminée cassée en deux a été enlevée par les employés du Parc.



- Du 15 janvier 2017 au 17 mars 2017 -

- Le 02 février, nous constatons le dépôt d'un matelas sur une banquette de l'avenue Mirabeau à hauteur du N°7. Il sera retiré par les employés du Parc.



- Le 04 février, nous avons constaté le dépôt sauvage d'un canapé sur le parking des entraineurs près des pistes d'entrainements de France galop. Ce canapé a été enlevé par les employés du Parc.



- Le 14 février, nous constatons un arbre d'alignement sur l'avenue Molière qui a été arraché suite à un accrochage avec un camion sans que le chauffeur ne se soit manifesté pour signaler cet incident.



- Le 16 février, nous constatons des fils téléphoniques ont été arrachés avenue Madame Laffitte suite au passage d'un camion de paille sans toutefois que le chauffeur ne signale l'incident.



- Le 28 février nous avons effectué le recensement mensuel des vans.
- Le 02 mars, des vandales se sont introduits dans le garage d'une résidence et ont déversé sur la voiture de la propriétaire de l'huile de vidange.



- Le 05 mars, un accident matériel de la circulation s'est produit suite à un refus de priorité. Les deux parties en cause ont établi un constat amiable.



- Le 07 mars, nous constatons le dépôt d'un chauffe-eau électrique dans la réserve formée par les avenues Forbin et J.J. Rousseau.



Le chef des gardes.

-ooOOoo-